

Après ces exploits, M. Irvine fit une nouvelle tentative pour faire condamner messieurs E. C. Wurtele, Honoré Comtois et Honoré Filteau devant la cour de police, sous l'accusation d'avoir enlevé des rails. Mais, soit qu'il fut démoralisé par ses précédentes défaites, soit qu'il fut vaincu de la futilité de son accusation, il la soutint mollement, sans verve ni conviction.

Aussi fut-elle renvoyée, avec tous les honneurs.

Franchement, est-il possible d'expliquer par les caprices du hasard la constance d'une aussi lamentable déveine, et ne doit-on pas plutôt l'attribuer à la faiblesse du jurisconsulte pour les questions de fond, et à l'ignorance du procureur pour celles de forme et de pratique.

Il est probable que M. Irvine a négligé la forme pour les fonds et qu'il s'en inquiète peu, mais qu'en